



**Réunion des Présidents Comités Régionaux à MARSEILLE**

**25 Mars 2022**

**Présents :**

Mme SCHMITT Karine – Grand Est

Mme COSTE Lucette – PACA

Mme CLAMENS Marie – Occitanie

Mme BELLI Hélène – Ile de France

M. VENON Jean Noel – Bretagne

M. POULARD Philippe – Normandie

M. CHIRAND Pascal – AURA

M. PETIT Patrick représentant Régis GAILLARD – Centre Val de Loire

M. MARZAT Patrice – Pays de La Loire

M. VORILLON Alain représentant M. DUTRONC Robert – Bourgogne/Franche Comté

M. PASTOURELY Charles – Nouvelle Aquitaine

M. EVRARD Eric- Hauts de France

Mr POGGI Julien représentant la CORSE

**Modification de la catégorie vétérans à partir de 2023**

Après concertation de leurs comités départementaux et avec les remontées des licenciés, les présidentes et présidents de région refusent l'application de cette décision et les modalités d'application sans avoir un vrai débat et discuté avec les clubs, départements et régions. Quelles étaient les motivations du comité directeur pour ce changement ?

Ce projet n'a pas été discuté en amont et préparé. Aucune concertation ni consultation n'a eu lieu. Dans l'état actuel des choses cette décision ne peut être appliquée sans un projet plus élaboré et préparé. Il n'est pas concevable de n'avoir qu'une catégorie 55 ans et plus.

Il est demandé la création d'un groupe de travail pour débattre de ce projet.

Pourquoi n'y a-t-il pas une commission vétérans à la Fédération?

S'il y a une catégorie vétérans à 55 ans et plus il n'est pas normal que cette catégorie fasse le championnat tripléte sénior. Une fédération sportive doit respecter les catégories qu'elle a créées. Ceci aurait également une incidence pour les championnats par équipe de clubs.

## **Projet de championnat de France handipétanque**

Débat sur le règlement proposé par la commission fédérale

Les régions auraient préféré qu'un recensement des licenciés concernés soit fait avant d'envisager la création d'un championnat de France, surtout en 2022.

Quelle est la position du comité directeur, ce projet a-t-il été étudié et débattu ?

Trop de questions se posent par rapport aux fédérations existantes et il est nécessaire que ce sujet soit retravaillé.

## **Championnat de France Triplette Mixte 2023**

Date du qualificatif régional

Proposition : Le lundi de pentecôte (29 mai) pour le Championnat Régional.

## **Championnat de France de tir de précision 2023**

Organisation des qualificatifs départementaux et régionaux

Nous regrettons que les règles et modalités de qualification et les dates ne soient pas encore définies. Avec l'accord des comités départementaux il pourrait ne pas y avoir de championnat régional.

Réponse de la commission des CDF : Non envisageable étant donné que le CDF ne se fera pas à 128.

## **Championnat de France Jeunes**

### Quota 2022

Philippe CHESNEAU nous a donné le projet de répartition des équipes pour 2022 lors de notre réunion, pas de changement par rapport aux années précédentes.

### Quota 2023

Il est nécessaire d'avoir les éléments et les quotas avant la fin du premier semestre 2022 pour permettre de faire les réservations hôtelières dans les meilleures conditions possibles.

## **Formation Graphiqueur / Délégué**

Comment mettre en place cette formation ?

Pour les graphiqueurs de clubs un simple QCM sur Gestion concours et les règlements semble suffisant sans être obligé de faire une formation via le tronc commun.

Des formateurs agréés départementaux et régionaux après un agrément fédéral pourraient assurer ces formations.

## **Règlement des concours régionaux**

Mise à jour du règlement actuel. Quelques points ont été modifiés.

Il serait bien que le règlement à jour soit mis sur le site fédéral.

Il est d'ailleurs constaté que d'autres rubriques ne sont pas mises à jour sur le site fédéral.

## **8°) Statuts des comités régionaux**

Où en est le travail sur le projet de vote des Comités Régionaux afin permettre aux régions de modifier leurs statuts lors de leur prochaine Assemblée Générale.

## Intervention de Patrick GRIGNON au sujet de l'arbitrage

### Questions diverses

#### Occitanie :

Le responsable de la commission de discipline régionale Demande aux responsables de la discipline nationale d'apporter aux responsables des CDs et CRs les éléments nécessaires à la bonne gestion d'un dossier.

Il n'y a pas eu de mise à jour des procédures suite aux modifications des textes du code de discipline et une formation serait utile pour les responsables départementaux de la discipline en CRO à faire par les responsables de la FFPJP puisque le module de formation est caduc.

Les réponses faites à l'issue de l'AG du CRO par le président de la FFPJP n'ont pas été satisfaisantes et n'ont apporté aucune solution à la situation actuelle.

De plus il n'y a pas eu de suite pour débattre de certains points soulevés en 2020 malgré l'engagement de Michel Poggi, responsable de la commission de discipline nationale.

Est-ce que les formations du TRONC COMMUN, BF1 (initial ou recyclage) seront annotées sur GESLICO et si les formations délégué/graphiqueur vont amener à des indemnités fédérales - comme pour l'arbitrage ?

#### **Quelles sont les conditions de prise en charge des équipes pour :**

Le Trophée des pépites à DOUAI : hébergement, restauration, déplacements

Les finales de CNC Jeunes à Saint-Pierre les Elbeuf : y aura-t-il une proposition d'hébergement en lien avec la FD (comme à Saint-Yrieix en 2021).

Que font les autres régions concernant les référents graphiqueurs et formateurs de formateurs graphiqueurs ?

En 2024 le mode d'élection risque d'être modifié puisque les clubs deviendront électeurs, quelle est la position des régions face à cette situation ?

Concernant le passage de la catégorie Vétéran à 55 ans et le maintien du Tir de précision en 2023, quelle est le ressenti des régions ?

Et sur le passage à 128 équipes du Triplette Senior ?

Les statuts régionaux seront ils harmonisés et les modes électoraux seront ils unifiés ?

CD30 : Pourquoi les orientations Fédérales présentées au Congrès National de février 2022 n'ont-elles pas été soumises au vote des Comités ?

#### **ILE DE FRANCE**

CD78 - Aide aux Nationaux Jeunes (non réponse à notre courrier de janvier 2022)

Ensemble des Comités IDF - Vétéran 55 ans, nous rejoignons nos autres collègues des Régions.

Concours Vétérans + 60 ans et +55 ans, en général très peu d'équipes - Obligation de la mise de 25% ? -Obligation d'un arbitre (60 €) - Ne pouvons-nous pas sur ces concours désigner une personne du Jury comme Arbitre (cela se fait quelque fois)

## **AURA**

Demande la possibilité de faire les championnats régionaux jeunes à plus de 32 équipes. Cela pour répondre pleinement au « swiss system » et avoir aussi plusieurs possibilités de qualification à nos championnats.

Augmentation du prix de l'énergie. Devant la flambée du prix de l'essence nos bénévoles (arbitres, dirigeants, éducateurs...) s'interrogent. Devons-nous avoir un positionnement national, régional, local sur les indemnités ?

Le Comité Directeur a-t-il réfléchi sur ce problème éventuel ?

Calendrier 2023

Le CR et CDs voudraient avoir le calendrier le plus complet possible des manifestations 2023 pour travailler.

## **NOUVELLE AQUITAINE**

Circuits des concours Nationaux jeunes. En effet la Fédération passe sa participation de 500 euros à 250 euros, le partenaire 250 euros, charge pour les clubs 350 euros par catégorie. La Nouvelle Aquitaine compte 8 Nationaux. Les clubs n'avaient pas connaissance de cette dépense supplémentaire. Le comité régional Nouvelle Aquitaine a voté la somme de 2800 euros pour aider les clubs dans leurs organisations en espérant un renouveau et une augmentation des licences jeunes. Le CR estime que cette aide financière revient à la charge de la fédération qui dit soutenir les clubs et les jeunes, et demande donc un remboursement de 2800 euros pour le CR.

Retour aux mutations du 1er au 31 décembre : certains clubs s'engagent dans des compétitions sans connaître réellement leurs effectifs, les joueurs pouvant partir à tout moment s'ils n'ont pas renouvelé leurs licences et donc les clubs se retrouvent obligés de déclarer forfait.

Les 4 et 5 juin championnat régional des jeunes : La DTN devrait revoir les dates des formations et examen et ne pas les placer sur les championnats jeunes. La raison, tous les éducateurs ETR et B F 2 sont pris au championnat des jeunes.

Carte de membres : Prévoir une règle pour les Présidents de clubs qui vendent des cartes aux non licenciés, au lieu de vendre des licences officielles. Leur faire comprendre la responsabilité qu'ils prennent sur le manque à gagner moral et financier pour leur fédération, leur comité régional et leur comité départemental. (Prix des licences, des mutations, des affiliations) recettes diminuées. Nombre de licenciés faussés pour nos demandes d'aides ou de subvention. Peut-être prévoir des sanctions en discipline ou financière pour ces dirigeants irresponsables.

Concours officiel : Un club affilié ne prend pas de concours officiel. Mais ce même club organise des concours non officiels toutes les semaines. Voir comment bloquer cette pratique par une interdiction de ce concours et obligation à ce club d'organiser un concours officiel.

Le CD 84 demande des modifications dans Gestion concours, pour les concours en A B sans récupération et sans cadrage pour le jeu provençal.

Coupe de France des clubs : Est-ce que la formule de cette année (32<sup>ème</sup> – 16<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de finale) sera pérennisée car cette formule a été appréciée ?

Qu'en est-il du formulaire dématérialisé de mutation ?

Mise en place pour les mutations 2022/2023

Concernant les tarifs des mutations, il serait bien de revoir les tarifs à la hausse.

Pour le Conseil des Comités Régionaux  
Karine SCHMITT COSTE Lucette – Jean Noël VENON